

# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



JUIN/ JUILLET / AOÛT 2025

## SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 6
La Vie Associative.....	P. 11
Le Dossier.....	P. 17
Infos Générales.....	P. 18
À vos Agendas.....	P. 20



La CCAS  
P. 10

Le Dossier  
P. 17

Le repas des aînés en mars dernier



Moustique tigre :  
Agissons pour un été plus tranquille !



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : [www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)
- appli mobile IntraMuros



Saint-Aupre en direct sur votre mobile !

# INFOS MAIRIE



## Le mot du Maire

Chères Saintaupriennes,  
Chers Saintaupriens,

Les belles journées sont là mais heureusement, un peu de pluie également. Notre nature est ainsi toujours plus belle et nous serons, je l'espère, préservés de temps très secs avec tous les inconvénients que cela engendre.

Nous avons bénéficié d'un soleil radieux pour le week-end "Passion et Art, Méli-Mélo de Pinceaux", qui a illuminé ce rendez-vous incontournable et de qualité. Un grand merci à tous les acteurs du milieu associatif pour cette belle réussite et je sais que les événements à venir, seront également un enchantement, tant nos bénévoles se démènent pour nous faire passer d'excellents moments dans notre beau village.

Sur le plan des projets communaux, après avoir retenu un cabinet d'architecture associé à des experts en bâtiment, nous allons pouvoir définir les travaux nécessaires pour nos logements communaux (isolation, ventilation, rénovation du bâti...).

L'étang sera mis à sec au mois de septembre prochain, puis curé. Un système de vidange réglementaire sera installé. Un entretien régulier sera alors possible et ce bel étang des Chartreux vivra encore de longues années.

L'élaboration du PLU avec notre nouvelle urbaniste se

poursuit et le document respectera les différents textes en vigueur ainsi que la politique de l'urbanisme actuelle, sur le plan national et au niveau des territoires comme le nôtre. Une réunion publique se déroulera probablement à la rentrée.

Le groupe de travail concernant la végétalisation de la cour de l'école s'active également.

Il est bien évident que nous faisons nos choix suivant nos possibilités financières. "La stratégie" mise en place nous a permis de ne pas avoir à recourir à l'emprunt, point auquel je tenais, ne souhaitant pas impacter la prochaine équipe municipale avec ce type de décision.

Concernant l'équipe municipale, Véronique Bally a décidé de quitter sa commission finances, ce qui a déclenché un retrait de l'ensemble de ses délégations. Cette dernière reste conseillère municipale et communautaire.

Lionel Pégoud devient 1er Adjoint, et Elisabeth Gansel nous rejoint en tant que 4ème Adjointe, en charge des Affaires Sociales, poste amplement mérité au regard du travail effectué. Pour les mois prochains, les finances et le respect de l'équilibre budgétaire seront suivis par notre DGS, tâche qu'elle exerce parfaitement depuis le début du mandat.

Il nous reste désormais 10 mois pour continuer à œuvrer pour nos administrés, pour le village, et je sais que ce temps passera très vite!

Je vous laisse parcourir ce bulletin et vous souhaite une belle période estivale, de bonnes vacances!

**Votre Maire, Patrick Buisson**

**IntraMuros**  
Votre nouvelle application mobile mairie

- Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone
- Tapez «IntraMuros» dans la barre de recherche et téléchargez l'application
- Recherchez et sélectionnez votre commune
- Activez les notifications qui vous intéressent
- Recevez les notifications sur votre smartphone : découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours

Téléchargement gratuit

Ne pas jeter sur la voie publique

**Bienvenue à**

**Rémi Jullian-Binard**

Depuis le mois d'avril nous avons accueilli un nouvel agent, venu prêter main forte à Frank Rossignol aux services techniques de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre, commune qu'il connaît très bien puisqu'il y a grandi... !



**Nous souhaitons la bienvenue à**

**Nathan MATUCHET né le 04 avril - Croix Rouge -**

# INFOS MAIRIE

## Cérémonie Commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

À Saint-Aupre le Haut



À Saint-Aupre le Bas



Discours de Mme Sandrine Nosbé,  
Députée de notre circonscription



## Inscriptions sur la liste électorale de Saint-Aupre

Si vous voulez voter, vous devez être inscrit sur une **liste électorale**.

Pour les jeunes recensés sur la commune (démarche à 16 ans pour la Journée Défense et Citoyenneté), vous n'avez pas de démarche d'inscription à effectuer.

Vous êtes automatiquement inscrits sur la liste électorale de la commune à vos 18 ans et vous recevrez votre carte électorale avant les prochaines élections.

- Si vous venez d'emménager sur la commune, il faut refaire une démarche d'inscription.

- Si vous déménagez mais restez sur la commune, il faut aussi refaire une démarche d'inscription pour nous informer de votre nouvelle adresse.

**Pour les personnes concernées par le changement d'adresse à l'initiative de la commune dans le cadre de l'adressage, effectué l'an dernier, l'adresse sera mise à jour sans démarche de votre part.**

**Pour vous inscrire sur la liste électorale, vous devez remplir 2 conditions :**

### 1- Avoir le droit de vote

Pour avoir le droit de vote vous devez :

- être français
- avoir au moins 18 ans le jour avant le vote.
- avoir vos **droits civils et politiques**. Les droits civils et politiques vous protègent contre les discriminations. Ils vous permettent aussi de participer à la vie politique de la société. Par exemple, vous avez le droit de voter. En revanche, une personne peut perdre ses droits civils et politiques par décision de justice. Par exemple, si la personne a commis un crime. La perte des droits civils est inscrite dans le **casier judiciaire**. Le casier judiciaire est un document officiel dans lequel les condamnations sont inscrites.

## 2- Avoir un lien avec la commune

Par exemple, vous devez :

- habiter la commune
- payer des impôts dans la commune
- avoir une société installée dans la commune



### Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

⇒ **Si vous êtes français**, vous devez donner :

- un justificatif de votre identité. Par exemple, votre carte nationale d'identité.

- un justificatif de votre lien avec la commune. Par exemple, une facture d'électricité à votre nom prouve que vous habitez bien la commune.

Pour les personnes hébergées, vous devez nous transmettre une attestation de l'hébergeur, avec la copie de sa pièce d'identité et son justificatif de domicile.

⇒ **Si vous êtes d'un autre pays de l'Union européenne**

**Afin de vous inscrire sur la liste européenne**, vous devez donner les mêmes documents que les Français et faire une déclaration sur votre situation électorale.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur les listes électorales sur le site <https://www.service-public.fr/>

**Les inscriptions par internet sont possibles jusqu'au 6ème mercredi avant les élections.**

**Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale :**

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Les prochaines élections sont les **élections municipales en mars 2026**.

La date exacte sera annoncée par Décret, 3 mois avant les élections.

## Promenons-nous dans les bois... oui, mais...

La nature fait partie de notre patrimoine commun : tous les citoyens ont pour devoir de la respecter. Des règles sont en vigueur et sont dictées par la loi mais aussi le simple bon sens et nous devons rappeler que **chacun doit les appliquer**.

### Chiens et chats

En promenade, les chiens doivent être tenus en laisse ou sous contrôle dans le champ visuel de leur propriétaire.

En outre, du 15 avril au 30 juin, période pendant laquelle les jeunes mammifères et les couvées sont très vulnérables, hors des chemins, les chiens doivent être tenus en laisse. Les chats ne doivent pas divaguer.

### Les véhicules motorisés

Ils sont interdits de circulation (sauf exploitants) sur TOUS les chemins communaux comme par exemple la montée des Balmettes, le chemin de la Montagne, le chemin des Vernays...

Des PV ont été dressés par les agents assermentés de l'Office National de la Biodiversité.

### L'ENS (Espace Naturel Sensible) des Mairies

Plus de 50 hectares, que les Saintaupriens connaissent comme étant « Le Marais » : il est signalé par des panneaux spécifiques qui précisent les conditions à respecter pour y accéder. Cette zone est un véritable trésor par la richesse de sa biodiversité et fait l'objet d'attentions particulières sous la responsabilité du Pays Voironnais qui applique un plan de gestion pluriannuel.



## O bjectif Cap Nord à la force des mollets

Sous le tilleul, vendredi 23 mai à 9h, Olivier (Saint-Aupre) et Jean-Pierre (Saint-Etienne de Crossey) ont enfourché leur vélo direction le Cap Nord !

Ces deux copains nouveaux retraités vont donc pédaler pendant au moins deux mois via l'Ain, le Jura, l'Alsace, l'Allemagne, le Danemark et la Norvège.

30kg dans les sacoches, c'est parti pour des étapes de 100km par jour en moyenne !

Ils nous rapporteront des tas de souvenirs à la fin de l'été.

**Bonne chance à ces deux globe-trotters !**



## T héâtre-débat sur les violences en milieu scolaire

Le Pays Voironnais vous propose, en collaboration avec la commune de Chirens, un spectacle sur les violences en milieu scolaire, interprété par la compagnie "Le Lien Théâtre" et écrit à partir de la parole des jeunes.

Ce spectacle s'inscrit dans une volonté de prévenir les conduites à risques. Les situations de violences entre jeunes générant de l'inquiétude et du mal-être, cette soirée a pour vocation d'apporter des clés de compréhension sur le harcèlement entre jeunes.

### Spectacle "La Mêlée" : le mot de la compagnie de théâtre

«L'image qu'on a des jeunes est qu'ils sont de plus en plus violents. Aujourd'hui l'adulte semble avoir de plus en plus peur de l'adolescent ; aujourd'hui les adultes entre eux, parents, enseignants, aînés dans la rue, semblent être dans un discrédit mutuel et manquent de cohérence face aux jeunes. Le problème est toujours chez l'autre...

Chronique d'une classe de lycée professionnel, La Mêlée est aussi un cri, un appel à la solidarité pour s'en sortir»

Venez nombreux, que vous soyez jeune, parent, élu d'une commune, professionnel, pour assister à ce spectacle suivi d'un mini-buffet, afin de partager et d'échanger vos regards sur le sujet !

**Informations complémentaires :** À partir de 14 ans.

**Gratuit - Inscriptions au 04 76 65 65 61**

Le CIAS du Pays Voironnais  
& la commune de Chirens organisent

**THÉÂTRE-DÉBAT**

# « la mêlée »

...sur les violences  
en milieu scolaire  
par la Compagnie Le Lien Théâtre

**TOUT PUBLIC** dès 14 ans

# 16 JUIN

**SALLE DES FÊTES** | 19 H  
16, place de l'Ancienne Gare  
**CHIRENS**

... suivi d'un débat et d'un buffet offert

**GRATUIT**  
INSCRIPTION  
04 76 65 65 61

Organisé par le réseau de  
« Prévention et lutte contre le harcèlement  
chez les jeunes et les enfants »

www.paysvoironnais.com

ars  
CIAS  
Le Lien Théâtre  
CIAS

# LA VIE DES COMMISSIONS

## COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

### Après-midi Jeux à Saint-Aupre

Comme l'année dernière, un après-midi jeux est organisé par l'AEJ en partenariat avec la Mairie de Saint-Aupre et la bibliothèque de Saint-Etienne de Crossey au City stade de Saint-Aupre.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager ce moment convivial.

(Animation annulée en cas de mauvais temps)

Marie-Noëlle IRVINE,  
Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

## Après-midi Jeux pour tous !

Défis Sportifs,

Minigolf, Jeux en bois,

Espace lecture,

Espace sensoriel pour les petits...

mais aussi une sortie Famille " Grimpe dans les arbres " (sur réservation)

Il y en a pour tous les goûts !

Goûter et boissons offerts à 16h

Samedi 28 juin  
de 14h à 18h

CITY  
STADE  
St Aupre

Ouvert à tous les publics !

Renseignements et réservation Sortie Familles :  
AEJ - Espace de Vie Sociale - 06 69 77 33 23



Fresque réalisée en 2022 dans la cour de l'école par les jeunes de la commune.

### Graffiti

Il y a 3 ans, Damien Schaeffer avait animé un atelier Graffiti destiné aux jeunes de notre commune. Ils avaient réalisé une fresque collective dans la cour de l'Ecole du Tilleul. (ci-contre)

Cette année, la Municipalité de Saint-Aupre a souhaité renouveler le projet avec Damien Schaeffer, en partenariat avec l'AEJ pour « embellir » le mur à l'entrée du portail principal de l'école.

Cet atelier destiné aux jeunes de **11 à 14 ans**, se fera sur 5 jours complets **du lundi 18 août au vendredi 22 août inclus**.

Les inscriptions sont ouvertes, le nombre de participants est limité. Si vous voulez plus d'informations vous pouvez contacter Alexis à l'adresse mail : [secteurjeunes@aej-crossey.fr](mailto:secteurjeunes@aej-crossey.fr)

Marie-Noëlle IRVINE,  
Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

## AMBROISIE = DANGER

L'**Ambroisie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia* L.), l'**Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida* L.) et l'**Ambroisie à épis lisse** (*Ambrosia psilostachya* DC.) sont des plantes invasives originaires d'Amérique du Nord et capables de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Leurs pollens, émis en fin d'été, provoquent de **fortes réactions allergiques** (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. **9 millions d'euros par an**.

En plus d'être une problématique de santé publique, les ambrosies sont une **menace pour la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bords de cours d'eau) et **pour l'agriculture** (pertes de rendement dans certaines cultures).

### Les risques pour la santé humaine

Le pollen des ambrosies, émis de **mi-juillet à début octobre** selon les conditions météorologiques, est très allergisant : quelques grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles. Les réactions les plus couramment observées sont des rhinites, conjonctivites, trachéite (toux sèche), asthme et urticaire.

Chez nous l'ambroisie est commune mais elle ressemble beaucoup à l'armoise qui ne pose aucun problème.

La simple comparaison des feuilles permet de distinguer les deux espèces, les feuilles de l'**armoise** sont vertes sur la face supérieure et blanches tomenteuses sur la face inférieure. De plus, l'**armoise** dégage une odeur marquée quand on la froisse, contrairement à l'**ambroisie**, qui reste inodore.



Si vous trouvez des pieds d'ambroisie: **Vous devez l'éliminer avant la floraison (entre début août et octobre)**. **Le plus simple est de l'arracher et de laisser le ou les pieds arrachés sur le terrain**. N'utilisez pas de d'herbicide.

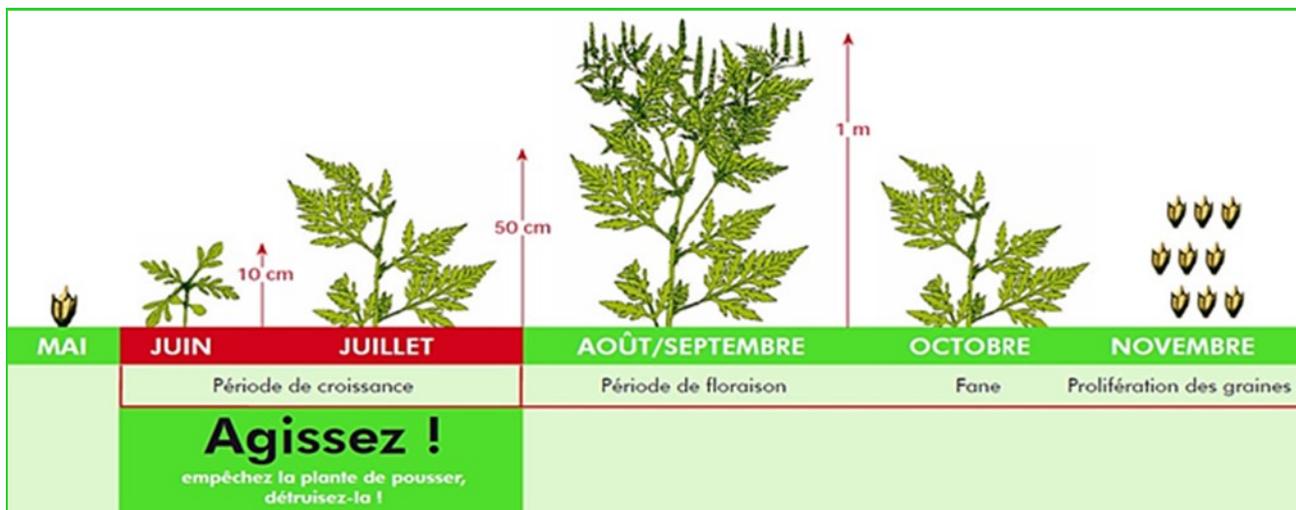
Pour être sûr qu'il s'agit bien d'ambroisie, consultez la page et/ou la carte de reconnaissance pratique de l'ambroisie. Si vous avez un doute concernant l'identification, envoyez par mail une photo à l'Observatoire des ambrosies.

Puis signalez-la sur la plateforme [signalement ambroisie](#). Sinon vous devez informer votre mairie et/ou le référent ambroisie de votre commune.

**Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur les ambrosies sur le site : [www.ambrosie-risque.info](http://www.ambrosie-risque.info)**

**Contacts :** [observatoire.ambrosie@fredon-france.fr](mailto:observatoire.ambrosie@fredon-france.fr) ;  
Tél : 07 68 99 93 50

La Commission Environnement



Notre environnement, c'est l'eau, l'air, les forêts mais aussi tous les êtres vivants : certains plus ou moins sympathiques mais avec qui nous devons partager notre quotidien...

En ce début d'été, nous devons essayer de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques et de la pyrale du buis.

### Les frelons asiatiques



Nous vous invitons à relire le dossier complet sur cet insecte inquiétant et surtout dangereux pour nos abeilles et dont le cycle annuel commence en février (article dans le bulletin de décembre 2024). C'est le moment où les reines vont établir les nids primaires. En été, les colonies secondaires se construisent et on peut voir de gros nids se constituer dans les arbres et ainsi abriter quelques milliers d'individus

### **Agissons ensemble**

La municipalité a installé des pièges à différents endroits à partir du mois de février, aux endroits présentant un risque pour le public : école, places publiques, bâtiments administratifs, city park etc...

Nous vous invitons à en installer chez vous. Ces pièges, faciles à installer et ont permis d'éliminer un bon nombre de reines avant qu'elles ne fondent les nids secondaires. Au dernier relevé, nous avons ainsi piégé plus de 80 reines et donc empêché la naissance de 40 000 frelons.

Ces pièges sont bon marché et faciles à poser dans vos jardins et propriétés.

Pour se procurer des pièges ou obtenir des informations, rendez vous sur [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) ou [www.apiculteur.net](http://www.apiculteur.net).

Vous trouverez sur ces sites comment les installer, quels appâts utiliser.

**À noter** que lorsque le nid est situé dans le domaine privé d'un particulier, le coût de la destruction du nid est à la

charge du particulier. **La commune n'a ni le pouvoir ni les moyens d'agir chez les particuliers.** Si une colonie s'installe sur votre propriété, vous devez la traiter par vos propres moyens et avoir recours à une entreprise spécialisée.

### La pyrale du buis



Vous avez peut être constaté dans nos forêts, autour de l'église du bas ou dans les buis chez vous, que des chenilles dévorent les feuilles des buissons de buis.

Elles viennent d'un papillon présent en France depuis quelques années, la pyrale. Cet insecte met en péril les buis et les attaques subies ces dernières années ont fait énormément de dégâts. La pyrale du buis est un papillon nocturne qui pond sur les feuilles de l'arbuste. Les chenilles qui en sortent dévorent les feuilles. Le buisson est défeuillé en quelques jours.

Une fois la chenille décelée, il faut agir rapidement !

Vous venez de découvrir une attaque de pyrale sur vos buis. Traiter les buis à l'aide du **Bacillus thuringiensis** : vous en trouverez aisément dans toutes les jardinerie.

Le Bacillus est une bactérie qui produit une toxine mortelle pour les chenilles.

Pulvérisez le Bacillus thuringiensis sur le buis dès l'apparition des chenilles. Traiter le soir de préférence car cette bactérie est sensible au soleil. Le produit est d'autant plus efficace qu'il est appliqué lorsque les chenilles sont jeunes (moins de 3 cm).

**N'utilisez pas de pesticides ou d'insecticides : ils tuent tous les insectes et sont toxiques pour toute la petite faune, notamment pour les abeilles.**

*La Commission Environnement*

## COMMISSION URBANISME



### **N'oubliez pas !**

**Le registre de concertation** est toujours ouvert en mairie et vous pouvez y déposer vos demandes et remarques.

Tous les éléments concernant l'élaboration de notre PLU sont consultables sur le site de la commune et en mairie.



Vous avez un projet d'urbanisme ? L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la Mairie de Saint-Aupre.

**Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06**  
Prochaines permanences :

- mercredi 11 juin 2025
- mercredi 9 juillet 2025
- mercredi 10 septembre 2025

**Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).**

Dans le cadre du projet « **Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres** » mis en place par le lieu de ressources « **En tandem** » du Pays Voironnais la commune de Saint-Aupre a accueilli le 1<sup>er</sup> atelier itinérant de la saison 2025-2026.



### L'atelier "Je me ressource !"

organisé par Mme Gonard (association « Vers l'Essentiel, 1001 ressources pour être mieux, vivre mieux ») a eu lieu le mercredi 16 avril dans une ambiance très conviviale.

19 personnes étaient présentes dont 7 de Saint-Aupre (atelier ouvert à tout le voironnais).

À l'issue des 2h30 de « voyage », les avis étaient unanimes.

Voici quelques témoignages qui parlent d'eux même et de la qualité de l'intervention :

« je ne savais pas à quoi m'attendre, j'ai trouvé que c'était super », « C'était magnifique, vraiment », « C'était génial, ça va infuser », « C'est la 1ère fois que je participe à ce genre d'atelier, je reviendrai » « Ce sont de vrais outils pour se ressourcer ».

Merci Mme Gonard pour ce moment de répit apporté à chacun !



Vous n'avez pas pu assister à cet atelier ? Vous souhaitez vous aussi vivre ce moment de ressource ?

Retrouvez Mme Gonard à Chirens le jeudi 23 octobre 2025 de 15h à 17h

Gratuit sur inscription au 07 64 81 02 17

### Mais aussi

#### Les ateliers « Si on chantait »

ont débuté le 7 mai et se termineront le 11 juin.

Le nombre de participants était limité à 10 personnes. Il y a 6 inscrits dont une personne de Saint-Aupre.

Il s'agit là aussi d'une parenthèse pour prendre soin de soi autour de la musique et du chant.

Merci à Mme Mick qui anime les séances ainsi qu'aux chanteurs ! Grâce vous nous avons eu un beau soleil pour le week-end « Passion et Art »

### À noter : les prochains ateliers itinérants

**Jeudi 12 Juin de 15 à 17h : Chirens** (salle annexe médiathèque)

"Comprendre et conserver le plaisir dans l'assiette" (Atelier nutrition)

Echanger autour des idées reçues sur l'alimentation  
Connaître les outils ergonomiques pour faciliter la préparation des repas.

Découvrir les enrichissements nutritionnels maison afin de limiter la perte de poids et d'autonomie

Gratuit-sur inscription au 07 64 81 02 17

**Les jeudis du 11 septembre au 16 octobre de 14h30 à 15h30 : Chirens** (salle de réunion)

Ateliers "Si on chantait"- 6 séances

Envie de légèreté dans votre quotidien? Rejoignez nous pour une parenthèse "en-Chantée"! En nous appuyant sur notre corps et notre souffle, nous réveillerons nos voix et nos zygomatique

Gratuit sur inscription au 07 64 81 02 17



D'autres ateliers (sophrologie, massage des mains et du cuir chevelu, yoga...) sont en cours de programmation

(Ateliers itinérants ou sur Voiron) :

N'hésitez pas à **contacter le lieu d'accueil « En tandem » à Innovadom** (Campus La Brunerie, Voiron) pour en savoir plus.

#### Pour rappel :

Le lieu de ressource « **En Tandem** » a été mis en place par Innovadom (campus de la Brunerie, Voiron) pour accompagner les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche. Il s'agit d'un espace de soutien, d'informations et d'échanges dédié aux proches aidants de personnes de plus de 60 ans. Il vous propose les services suivants :

- **Accueil libre d'accès** les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h00 pour échanger, être informé, prendre un petit moment de détente ;
- **Entretiens personnalisés sur rendez-vous ;**
- **Ateliers « bien être » ou de bonne pratique, sur inscription.**

#### Pour en savoir plus

Programme mensuel des ateliers sur le site de la mairie rubrique CCAS.

Coordinatrice du lieu de ressources :

Mme Katy TARI Tél : 07 64 81 02 17

Email : innovadom@paysvoironnais.com



## Repas des aînés

« *Tout vient à point à qui sait attendre !* »

Nous étions plus de 110 à nous retrouver le dimanche 16 mars à la salle du Tilleul pour notre traditionnel repas des aînés. Quelques heures de partage, de bonne humeur, de plaisir gastronomique...

Le Père Noël n'était pas présent cette année (déjà reparti préparer sa prochaine tournée...) mais le menu et quelques papillotes (non, non, elles n'étaient pas périmées...!) nous ont rappelé que nous ne fêtons pas Pâques mais bien l'arrivée de la nouvelle année !



Nous en avons profité pour fêter quelques **anniversaires de mariage (photo ci-dessous) :**  
**Tous nos vœux de bonheur pour les prochaines années !**



**Michèle et Marcel JULLIAN-BINARD**



**Gisèle et Pierre DURAND**  
**Thérèse et Jean-Paul RIONDET**  
**Michèle et Michel BARRAL-BARON**  
**Michèle et Christian ARGOUD**  
**Eliane et André DELPHIN**  
**Martine et Alain BOUVIER**



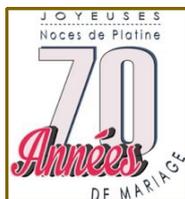
Ils étaient absents au repas, mais nous ne les oublions pas pour autant.  
**Toutes nos félicitations à :**



**Christiane et Raymond BILLAUD**



**Danièle et Thierry DONDEY**  
**Michèle et Amédée SOLLIER**



**Monique et Gérard SAINFORT**



## RAPPEL



La mutuelle communale est un **dispositif social et solidaire** destiné plus particulièrement à tous ceux qui ne disposent pas d'une mutuelle obligatoire par leur employeur : retraités, étudiants, travailleurs non-salariés (professions libérales, artisans, demandeurs d'emploi...).

## MUTUELLE COMMUNALE

**En un an, 7 % des Saintaupriens ont fait le choix de rejoindre Mutualp. Pourquoi pas vous ?**

À noter que ce résultat est tout à fait honorable si l'on prend en compte qu'une majorité de la population active a sa propre mutuelle d'entreprise.

Merci pour votre confiance !

**Prochaine permanence Mutualp**

**Mardi 24 juin 2025 - salle du Conseil**

**- Inscription préalable obligatoire -  
auprès de M. Falconnet**

Par téléphone : **06 16 24 92 28**

Par mail : [mutualp-communales@mutualp.fr](mailto:mutualp-communales@mutualp.fr)

- ⇒ Elle est basée sur une mutualisation du risque avec pour but de proposer un coût avantageux à prestation égales.
- ⇒ Pour en bénéficier, il suffit de résider sur la commune ; l'adhésion se fait sans questionnaire santé ni contrainte d'âge.
- ⇒ Il est possible de continuer à bénéficier de la mutuelle communale en cas de déménagement.

### À savoir :

Mutualp propose des tarifs « couple » (-20%) et les cotisations n'augmentent plus en fonction de l'âge après 80 ans.

Un rendez-vous ne vous engage pas : M. Falconnet est là pour vous conseiller et évaluer avec vous l'intérêt de changer de mutuelle.

La CCAS de Saint-Aupre

## LA VIE ASSOCIATIVE



L'association AEJ est devenue  
**Espace de Vie Sociale**

Vous avez une idée, un projet à partager ?

L'équipe vous accueille tous les mardis dans la salle du Repère en période scolaire, de 15h à 18h pour échanger.

L'équipe de l'AEJ

FOYER SULLY

# CONCOURS DE PÉTANQUE

Gains  
Redistribution  
des mises



**21 JUIN 2025**

10€

Barbecue sur place dès 12h30

9h inscription  
9h30 début du concours  
Place de l'église à Saint Aupre

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site [foyersully.com](http://foyersully.com), sur notre Facebook ou par mail [foyersully@gmail.com](mailto:foyersully@gmail.com)

Place de l'église  
SAINT AUPRE

## Le REPÈRE

Vendredi 20 Juin

### Fête de la Musique

Les DÉKANTÉS, groupe vocal indiscipliné  
VDQS, Jazz Latino, salsa, musique cubaine  
seront là pour vous faire vibrer  
Avec quelques invités surprise...

Apportez aussi de quoi casser la croûte à partager et on dégustera tout ça en harmonie.

Buvette du FOYER SULLY  
À partir de 18H30  
Annulé si mauvais temps



## Méli mélo de pinceaux : le soleil a éclairé la nuit

Plus de 760 visiteurs ont franchi la porte de la salle du Tilleul pour admirer les œuvres des artistes lors du désormais traditionnel Méli-mélo de Pinceaux organisé par l'association Croqu'arts des peintres de Saint-Aupre durant le week-end Passion et Arts.

« **La nuit** » était le thème à respecter pour les artistes dont les réalisations variées ont illuminé les toiles .

50 tableaux de toutes dimensions réalisés par 18 peintres amateurs de Saint-Aupre et des environs, étaient proposés aux regards d'un public toujours aussi intéressé dont le vote a désigné le podium 2025.

C'est le tableau intitulé « **Les loups** » de Jocelyne Sabri qui est arrivé en tête , suivi de « **Pleine lune sur la Chartreuse** » de Christian Argoud et « **Soirée d'hiver** » réalisé par Denise Hahn.

Un nouveau succès à l'actif de cette petite association où le plaisir, l'entraide et la bonne humeur sont à l'honneur.

Croqu'Arts



Jocelyne Sabri (à gauche) s'est vu remettre par Evelyne Billion-Grand, Présidente de l'association Croqu'Arts, le **1er prix du public** avec le tableau « **Les loups** », lors de ce seizième Méli Mélo de Pinceaux.

## Tilleul m'a dit

La troupe du **Tilleul m'a dit** a pu rejouer des saynètes du spectacle « **Fabuler c'est fabuleux** » présenté cet hiver au village et en Avril à Saint-Nicolas de Macherin. Et donc ce week-end à Passion et Art avec 2 valeureux remplaçants que nous remercions bien fort, tout en tenant le bistrot le dimanche !

Merci de nous avoir chaleureusement applaudi et d'être venus nombreux profiter de cette magnifique journée au cœur du village !

**Nous allons passer à un autre projet et c'est le moment si vous êtes motivés de rejoindre la troupe!**

Les répétitions ont lieu le jeudi soir dans la salle du Tilleul.



Pour toute information, merci de contacter :

**Marie-Liesse Magnin 06 70 51 48 37**  
**Sophie Puget 06 17 08 77 45**





Le collectif du Sou est heureux de partager avec les Saint-Aupriens et Saint-Aupriennes les sourires de la classe de CM1-CM2 lors de leur classe découverte à Villard de Lans qui a eu lieu du 12 au 16 mai 2025.

Nous tenions à remercier Stéphanie Perrin, leur maîtresse, qui s'est investie depuis plus d'un an dans ce magnifique projet. Nos différentes manifestations menées tout au long de l'année, nous permettent ainsi de financer de beaux projets comme celui-ci.

L'année scolaire va se clôturer sur notre traditionnelle Rando du Hibou (cf affiche) le 15 juin ainsi que la kermesse qui se déroulera le vendredi 27 juin.

*Le collectif du Sou des Écoles de Saint-Aupre*

# 26<sup>ème</sup>

## Rando du Hibou

**DIMANCHE 15 JUIN 2025**




**VTT**

- 10 KM
- 20 KM
- 35 KM\*
- 50 KM\*

\*déconseillés aux moins de 14 ans

**Buvette et Restauration sur place**

**TOMBOLA**

Groupe de musique les WAXX'W Folk





**MARCHE**

- 7 KM
- 12 KM
- 16 KM

**Inscriptions en ligne**



**et sur place**

CONTACT : 07 69 78 44 87 • [www.facebook.com / soucolesaintaupre](http://www.facebook.com/soucolesaintaupre) • [www.randoduhibou.fr](http://www.randoduhibou.fr)















## Comité des Fêtes

Ce premier semestre a été intense pour tous les membres du conseil d'administration du comité des fêtes et ne nous a pas permis de communiquer efficacement dans le dernier bulletin.

Laissez-moi revenir rapidement sur les moments marquants de fin 2024 :

### La Foire aux Chèvres 2024

À commencer par le bilan de la dernière foire, qui restera **LA foire de référence la plus bénéficiaire depuis 2014** (à quelques euros près de celle d'après covid).

Un énorme challenge relevé, tout d'abord, par la commission restauration. Celle-ci avait en effet la lourde tâche de remplacer l'excellent traiteur des années précédentes.

Résultat sans appel. **Près de 800 repas servis**, une organisation repensée pour plus d'efficacité et de *confort* pour les bénévoles, et, nerf de la guerre oblige, un gain économique réalisé. Ce qui nous a permis aussi de maintenir un prix de vente du repas cohérent et accessible à tous.

Nous avons de plus, mis en place **2 stands de restauration « rapide »** mais toujours dans la tradition, où 2 nouvelles associations bénévoles sont venues prêter main forte et réalisé la vente de près de **900 diots**.

Ce chiffre historique dans un contexte économique difficile nous a permis de redistribuer plus de 70% de nos bénéfices aux associations participantes ! Le reste sera affecté à divers travaux pour la salle de stockage et l'achat de matériel.

Mais au-delà de la valeur pécuniaire que cela peut représenter pour une association, je reste persuadé que la clé de voute de cette réussite est le lien qu'elle crée entre tous.

Pour cela je tiens à remercier les responsables de commission ainsi que tous les bénévoles, la mairie, et toutes les personnes impliquées dans cet événement, pour tout le travail effectué, la bonne humeur et l'ambiance festive.

Nous sommes, depuis l'élection du nouveau bureau, déjà au travail sur l'événement de **la 420<sup>ème</sup> Foire aux chèvres** qui aura lieu **le samedi 20 et dimanche 21 septembre** prochain.

Nous avons fait le choix pour cette année encore de conserver l'ossature de 2024 en diversifiant les stands, pour que tous, petits et grands trouvent dans ce week-end un moment léger et convivial.

Je vous invite à vous connecter sur le site internet du Comité des Fêtes pour avoir toutes les infos qui vous sembleront nécessaires.

Restez connectés aussi sur les réseaux, vous pourrez ainsi promouvoir l'événement pour le faire connaître à tous vos proches, amis, collègue de bureau...etc



## Comité des Fêtes (suite)

### Le Marché de Noël 2024

Un mot sur le Marché de Noël qui a suivi. Cette année, nous avons reçu une troupe de chanteurs et chanteuses pour des polyphonies Corses. Les chants sacrés nous ont emmenés sur l'île de beauté pendant plus d'une heure et malgré une acoustique spécifique dans notre église, cet événement a été un vrai succès. **Plus de 200 personnes ont fait le déplacement ce soir-là.**

Encore une fois, merci à toute l'équipe du bureau, les associations présentes pour l'ambiance, les commerçants, la mairie et les artisans qui font de ce moment un événement différenciant et très qualitatif.



### Election du nouveau bureau

Ce début d'année a aussi été marqué par l'élection du nouveau bureau. Ce dernier a de nouveau reçu la confiance du conseil d'administration qui l'a élu à l'unanimité.

À noter l'arrivée de 2 nouvelles recrues hyper motivées ; Lucie COLIN MONZAT et Fanny REQUEMORA.

Je leur souhaite la bienvenue et je ne doute absolument pas de la valeur qu'elles ajouteront.

Merci aux membres du conseil d'administration, représentants majoritairement les associations de la commune.

Ce conseil des « sages » est une vraie valeur ajoutée. Véritable trait d'union entre le bureau et les adhérents, le conseil d'administration a une fonction salvatrice : il permet de faire remonter les préoccupations, d'ouvrir le dialogue et de garantir que chacun se sente représenté. Grâce à lui, les décisions gagnent en légitimité et les actions en efficacité.

Pour conclure, je tiens à rappeler que l'engagement dans une association va bien au-delà des moments festifs et conviviaux. S'engager dans une association, c'est aussi accepter de retisser les liens, surtout quand ils se fragilisent. C'est souvent dans cette dimension invisible que se joue la pré-

vention des tensions, la désescalade des conflits, et la construction d'un collectif plus solide et plus humain.

Il est naturel que l'organisation d'un événement ne fasse pas l'unanimité, car chacun a des attentes, des goûts, et des priorités différentes. Ce qui satisfait certains peut ne pas convenir à d'autres. Certains participants peuvent accorder plus d'importance à l'ambiance, d'autres à la logistique, au timing, au lieu, ou encore au contenu proposé. Par ailleurs, des contraintes pratiques (budget, temps, ressources humaines) peuvent limiter certaines décisions, ce qui peut créer des frustrations. Enfin, chaque personne vit l'événement avec son propre vécu et ses propres références, ce qui influence sa perception globale.

La critique, lorsqu'elle est pensée et formulée avec justesse, devient un moteur d'intelligence collective et de progrès. Mal exprimée, elle s'éteint dans le vacarme inutile. L'essentiel dans ce processus est donc de rester à l'écoute, de tirer des enseignements constructifs des retours, et de viser une amélioration continue.

Je terminerai avec les mots d'Henry FORD : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Je vous souhaite, au nom de toute l'équipe du Comité des fêtes, un excellent été !

Jérôme CHARRAT



# LE DOSSIER

**M**oustique tigre : agissons dès maintenant pour passer un été plus tranquille

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). En effet, il peut contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

En savoir + sur les maladies transmises par le moustique tigre : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-vecteur-de-maladies-1>

## Empêcher la ponte du moustique tigre avant qu'il ne vous envahisse

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. Il pond directement sur les parois asséchées de ces contenants, susceptibles de se remplir d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement : il faut compter environ une semaine pour qu'émergent des moustiques adultes.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'il soit moins présent chez vous.

## Comment agir pour se débarrasser du moustique tigre ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre.

Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher que le moustique tigre ne vous envahisse !

- \*\*\* Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- \*\*\* Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- \*\*\* Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- \*\*\* Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.



Droits image - Adobe stock

## Portrait-robot du moustique tigre :

Taille : 5 millimètres environ

Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

En savoir + sur les bons gestes à suivre pour venir à bout du moustique tigre : <https://agirmoustique.fr/particulier/>

## Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique tigre !

Retrouvez toutes les informations sur le moustique tigre, les outils mis à votre disposition et les actions menées dans la région sur la plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes « [AgirMoustique.fr](http://AgirMoustique.fr) ».

Adoptons les  
bonnes pratiques,  
pas le moustique !



SE PROTÉGER  
DU MOUSTIQUE TIGRE,  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS  
ET DE CHACUN  
[www.agirmoustique.fr](http://www.agirmoustique.fr)

## Agenda de la bibliothèque

### JUIN

**Mercredi 18 juin et jeudi 19 juin de 15h à 19h**

**Vente de documents déclassés**

Vente de documents à 1€ !

Salle d'animation



**Mercredi 25 juin à 19h**

**Club Bulles et bib**

Venez échanger autour de vos dernières lectures de BD, mangas ou comics.

En partenariat avec l'association Ça bulle au village.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



**Samedi 28 juin de 14h à 18h**

**Après-midi jeux pour tous !**

Défis sportifs, minigolf, jeux en bois, espace lecture... il y en a pour tous les goûts !

**City stade de Saint-Aupre - ouvert à tous**



### JUILLET- AOÛT



**Exposition « Voyage en Amérique ! »**

**Du 02/07 au 09/09**

Venez découvrir le travail que les enfants de Saint-Etienne de Crossey et de Saint-Aupre ont réalisé au cours de l'année sur le temps périscolaire « Le plaisir



des histoires ». Cette année, ils ont voyagé en Amérique. À chaque séance, une lecture et une activité manuelle en lien avec l'histoire.

Salle cote Guere (2ème étage)

**Vernissage le mardi 1er juillet à 18h30**

**Jeudi 10 juillet à 19h**

**Club lecture**

Envie de parler de vos dernières lectures ?

Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



**Jeudi 10 juillet de 10h à 12h**

**Rudy et la petite bibliothèque en vadrouille**

Un espace bibliothèque pour venir passer un bon moment et profiter de lectures à l'ombre des arbres.

A 10h30, profitez d'un temps d'histoire et de comptine avec Rudy

Tous publics (lectures de Rudy à partir de 18 mois)

**City parc de Saint-Aupre - Accès libre**



**Jeudi 17 juillet à 10h**

**Concert « Sammy Decoster et Digital sauvage »**

Sammy Decoster, de renommée nationale, unit sa voix à celle de sa compagne Digitale Sauvage. Ensemble, ils nous offrent un concert qui transpire de sentiments passionnés exprimés. Entre americana et variété français des années 70, laissez-vous porter par l'élégance de l'écriture et une musique aux arrangements audacieux et soignés.

Tout public - Accès libre

Parc ou cour de la mairie de St Etienne de Crossey



**Jeudi 24 juillet de 10h à 12h**

**Défis des animaux contre les pirates !**

Venez en équipe résoudre des énigmes et des épreuves.

En partenariat avec l'AEJ

Sur inscription (en équipe de 2 à 6 joueurs, dès 6 ans)

Parc et cour de la mairie de Saint-Etienne de Crossey



# À VOS AGENDAS !

## Juin

### Mercredi 11

Permanence architecte conseil  
Sur rdv préalable auprès de la mairie  
Salle du Conseil



### Dimanche 15

Rando du Hibou  
VTT et Pédestre  
Buvette, restauration, musique  
Organisée par le Sou des Ecoles de Saint-Aupre  
Départs place de l'Eglise

### Vendredi 20

Fête de la Musique (annulée si mauvais temps)  
Organisée par Le REPÈRE  
À partir de 18h30 - Place de l'Eglise

### Samedi 21

Concours Pétanque  
Organisé par le Foyer Sully  
Inscription à 9h - Place de l'Eglise

### Mardi 24

Permanence Mutuelle communale  
Sur inscription préalable obligatoire  
Salle du Conseil



### Samedi 28

Après-midi Jeux pour tous  
Ouvert à tous publics  
Organisé par l'AEJ, la Bibliothèque de Crossey et la Mairie  
De 14h à 18h - City Stade Saint-Aupre

## Juillet

### Mercredi 9

Permanence architecte conseil  
Sur rdv préalable auprès de la mairie  
Salle du Conseil

## Juin

*St Etienne de Crossey*

### Mercredi 11

Atelier Communication Non Violente  
Collectif Demain  
20h - 22h - Salle Chamechaude

## Juillet

Samedi 5  
Feux de la Saint Jean  
Club Saint Denis  
19h30 - Hameau du Paris

### Samedi 14

Jardin Forêt partagé  
Collectif Demain  
à partir de 9h30 - jardin sous l'église

## Juin

Vendredi 20  
Fête de la musique

Samedi 21  
Feux de la Saint-Jean

## Juillet

Samedi 19 et dimanche 20  
Fête du village et feu d'artifice

Mercredi 30  
Don du sang



*Saint Nicolas de Macherin*

## LES DÉCHÈTERIES DU PAYS VOIRONNAIS



### HORAIRES JUILLET-AOÛT

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LA BUISSE	7 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30					
COUBLEVIE	8 h 30 à 12 h 30					
ST-NICOLAS DE MACHERIN	7 h 30 à 12 h 30	Fermé	7 h 30 à 12 h 30	Fermé	7 h 30 à 12 h 30	8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30
MOIRANS TULLINS LE PIN	8 h 30 à 12 h 30	Fermé	8 h 30 à 12 h 30	Fermé	8 h 30 à 12 h 30	
RIVES MONTFERRAT	Fermé	8 h 30 à 12 h 30	Fermé	8 h 30 à 12 h 30	8 h 30 à 12 h 30	



Fermeture les jours fériés

## Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.

### Le Petit Monde de Saint-Aupre n°155

Directeur de Publication :  
Patrick BUISSON  
Tirage : 500 exemplaires  
Conception, impression :  
Mairie de Saint-Aupre  
Trimestriel, Dépôt Légal : à parution



Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche

[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

### Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00

Mardi : 13h30 - 17h45

Jeudi : 13h30 - 17h45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)